

## Règlement de la course de la châtaigne 2019

### 1- Admission

La course est ouverte à tous, licenciés ou non dans les catégories de cadets à M4 pour la course adulte et de 6 à 15 ans pour la course enfants qui se déroulera le même jour. 2- Description

Cette course hors stade se déroule sur un parcours d'une seule boucle en pleine nature à 15h pour les 12 kms avec 260 m de dénivelé et à 15h30 pour les 7,5 kms avec 180 m de dénivelé, départ dans le village. Ce parcours est consultable sur le site de la commune. La course enfants de 14 à 15h comporte 1 boucle de 500m pour les 6, 7, 8 et 9 ans et 1, 2 ou 3 boucles de 850m selon les 3 catégories d'âge 10-11, 12-13 et 14-15 ans sur un faible dénivelé, départ proximité de la mairie. Toutes les infos sur le site « [la-tour-en-jarez.fr](http://la-tour-en-jarez.fr) ».

### 3- Inscriptions

Elles se feront :

- En priorité en ligne sur le site « [logicourse.fr](http://logicourse.fr) » au prix de 11€ tous frais compris à partir du 1/09 et jusqu'à minuit la veille de la course, 2€ par coureur seront prélevés au profit de l'association « d'un papillon à l'autre » pour les enfants hospitalisés.

- Au tarif de 13€ de 12 à 14h le jour même, à la salle Victor Pialat, avec récupération de puces et dossards.

- Chez notre partenaire sportif officiel Terre de Running 7 rue Traversière ( face à la grand poste ) à St Etienne.

- Est exigée la photocopie obligatoire et non restituée d'un certificat médical de moins d'un an de pratique de la course à pied en compétition ou d'une licence d'athlétisme en compétition, d'une licence d'athlétisme en entreprise, d'athlé running ou d'un pass Running FFA, de toute autre licence où doit apparaître la non contre indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL.

Ne sont pas admises les licences de fédération française de triathlon, de course d'orientation, de pentathlon moderne.

- Pour les enfants, l'autorisation parentale est exigée.

- Assurance responsabilité civile : l'organisateur souscrit une assurance garantissant tous les participants. Individuelle accidents : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Seules les 500 premières inscriptions seront prises en compte.

### 4- Ravitaillement, équipement.

Ravitaillements de parcours : pour la course des 7,5 kms un seul, à mi course. Pour les 12 kms, deux ravitaillements aux 6, et 10 kms, pour les enfants à l'arrivée. Ravitaillement final et distributions de lots pour tous : à l'arrivée

Chaque participant devra adapter son équipement aux conditions météorologiques du moment en particulier en cas de fortes chaleurs.

#### 5- Récompenses

Le chronométrage est assuré par la société « logicourse » par puces électroniques.

Chaque coureur est primé. Les premiers de chaque catégorie ainsi que les 3 premiers de chaque course sont récompensés sans cumul de performances. Hommes et femmes de La Tour en Jarez seront récompensés sur leurs meilleurs temps

Pour les enfants, un classement par course est assuré et tous sont récompensés.

Le challenge des collines comprenant la Mounarde, la Châtaigne et la Villardaire s'ajoutera aux récompenses initiales.

#### 6- Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.